

Bâtiments municipaux - Programme de travaux pour l'année 2003

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : Suite au vote du budget et après accord avec les différents secteurs et commissions concernés, il est envisagé de réaliser un programme de travaux pour l'année 2003 dans les bâtiments communaux.

Celui-ci prend en compte en priorité les aspects liés à la sécurité des personnes, à la conservation du patrimoine et aux engagements nécessaires à l'amélioration des conditions de travail à l'intérieur des bâtiments.

Ce programme pourra être complété au cours de l'année 2003.

A - Domaine administratif et technique

Programme prévisionnel :

BP 2003	466 000 €
1 - Travaux dans copropriétés (Administration Générale)	45 000 €
2 - Matériels électriques divers (Service Electricité)	7 000 €
3 - Matériels et outillage Service Bâtiment	30 000 €
4 - Travaux imprévus	60 000 €
5 - Mobilier	
* Mobilier administratif	30 000 €
6 - Domaine administratif	
* Mairie Salle Courbet	
Réfection couverture	50 000 €
* Mairie 6 rue Mégevand	
Remplacement 12 fenêtres	10 000 €
7 - Atelier municipaux / Bâtiment	
* CTM	
Mise en conformité installation électrique 1 ^{ère} tranche	50 000 €
Fournitures 2 fontaines réfrigérantes	2 500 €
Atelier mécanique réfection plancher magasins (attente assurance)	
Atelier mécanique restructuration	étude
* Stade Léo Lagrange	
Complément préfabriqué pour locaux EVS (SACER)	20 000 €
8 - Travaux dans divers bâtiments communaux	
* Cours Hôtelier Bisontin	30 000 €
Réfection couverture 1 ^{ère} tranche	
(en liaison avec le projet d'amélioration de la sécurité)	
* 115 rue Battant	50 000 €
Réfection couverture et ravalement façade	
(subvention Etat de 15 200 € arrêté du 12/09/02)	
* GS Brossolette	
Réfection sanitaires dans les locaux de formation du personnel Ville	30 000 €

* 12 rue Pergaud	
Remplacement porte d'entrée	1 500 €
* Cimetière Chaprais	
Réfection logement	étude
* Divers bâtiments	
Ravalement des façades	50 000 €
B - Domaine animation socio-culturelle et centres sociaux	
Programme prévisionnel :	
BP 2003	15 000 €
* Divers bâtiments	
Mise en conformité installation électrique	6 000 €
* MJC Palente	
Réfection partielle de l'assainissement	6 000 €
* Point public des Clairs-Soleils	
Pose de stores	3 000 €
C - Domaine associatif	
Programme prévisionnel :	
BP 2003	49 500 €
* Divers bâtiments	
Mise en conformité installation électrique	15 000 €
* Centre associatif Mendes France	
Remplacement fenêtres 3 ^{ème} tranche	15 000 €
* Centre social des Orchamps	
Mise en sécurité salle Paul CEBE	12 000 €
* Kursaal	
Remplacement rideaux 2 ^{ème} tranche	7 500 €
Restructuration Kursaal (2 ^{ème} étage)	étude
D - Domaine cultuel	
Programme prévisionnel :	
BP 2003	2 000 €
Travaux divers dans édifices cultuels	2 000 €
E - Domaine culturel	
Programme prévisionnel :	
BP 2003	739 000 €
* Divers bâtiments	
Mise en conformité installation électrique	50 000 €

* Conservatoire	
Travaux de sécurité et divers	20 000 €
* Théâtre Municipal	
Remplacement rideaux de scène 2 ^{ème} tranche	7 000 €
Dépôt décor remplacer plancher premier étage	8 000 €
Remise à niveau plateau technique (étude)	15 000 €
* Ecole des Beaux-Arts	
Réfection étanchéité au-dessus salle numéro 12	14 000 €
* Musée des Beaux-Arts	
Travaux de sécurité (estimation globale 1 000 000 €)	185 000 €
* Médiathèque Pierre Bayle	
Travaux de sécurité (estimation globale 1 500 000 €)	170 000 €
* Ecole des Beaux-Arts	
Travaux de sécurité (estimation globale 765 000 €)	270 000 €

F - Domaine de l'enseignement

Programme prévisionnel :

BP 2003	1 431 500 €
1 - Travaux de sécurité	
* Divers bâtiments	65 000 €
* Diverses écoles consolidation des plafonds	50 000 €
* GS Jean Macé travaux de sécurité	155 000 €
* GS Fontaine Ecu travaux de sécurité (estimation globale 330 000 €)	200 000 €
2 - Travaux de couverture	
* Ecole primaire Condorcet réfection de l'étanchéité	40 000 €
* GS Champagne Réfection de la couverture 1 ^{ère} tranche	75 000 €
* Ecole primaire Viotte réfection couverture en grandes tuiles (1 ^{ère} tranche)	70 000 €
3 - Remplacement menuiseries extérieures	
* Maternelle Fontaine Ecu 2 ^{ème} tranche	58 000 €
* Logement Condorcet Remplacement fenêtres	11 000 €
* Maternelle Lamartine réfection façade arrière	15 000 €
4 - Réfection de sanitaires	
* Maternelle J. Macé réfection des sanitaires dernière tranche Régie	
* Maternelle Bersot modification sanitaires et réseaux	50 000 €
* Ecole Butte 1 et 2 réfection sanitaires	étude
5 - Réfection clôtures	
* Maternelle Lamartine	7 000 €
6 - Restructurations	
* GS Ile de France construction d'un préau	70 000 €
* Regroupement école Sapins Saint-Ferjeux	150 000 €
* GS Chaprais démolition préfa réfection restaurant	180 000 €
* Ecole La Butte installation d'une classe supplémentaire	étude

7 - Autres travaux du propriétaire	
* GS Ile de France pose de stores sur façade Sud	4 000 €
* Diverses écoles remplacement des conduites en plomb après compteur	5 000 €
8 - Réfection Electricité Chauffage / Peintures / Pose de faux plafonds	
* GS Vieilles Perrières réfection en peinture du niveau 3	Régie
* Maternelle Rosemont réfection peintures	45 000 €
* Ecole Chaprais réfection logement gardienne	20 500 €
* GS Helvétie rénovation logement	Régie
* Maternelle Viotte réfection peintures	123 000 €
9 - Travaux divers	
* GS Champagne remplacement tringles rideaux	4 000 €
* GS Champagne réfection sol dans deux classes	2 300 €
* Maternelle Rosemont suppression du bardage en fibrociment sur pignon	6 000 €
* Maternelle Ch. Fourier pose de stores à lamelles	2 700 €
* Ecole Velotte réfection du sol dans trois classes	4 500 €
* Maternelle Artois sécurisation bureau (grilles et porte blindée)	4 500 €
* Maternelle Dürer mise en place cadre grillage sur toiture pour interdire l'accès	7 000 €
* Ecole J. Boichard suppression stores extérieurs pose rideaux intérieurs	2 000 €
* Ecole J. Zay réfection pilier	3 000 €
* Maternelle Bruyères pose revêtement sol dans la Bibliothèque Centre de Documentation (BCD)	2 000 €

G - Domaine Monuments Historiques

Programme prévisionnel :

BP 2003	80 000 €
Citadelle grosses réparations sur les monuments historiques	80 000 €

H - Domaine Petite Enfance

Programme prévisionnel :

BP 2003	461 000 €
* Diverses crèches	
Travaux de sécurité	10 000 €
Mise en conformité installation électrique	10 000 €
* Crèche Saint-Ferjeux	
Réparation béton	10 000 €
* Crèche Orchamps	
Remplacement de faux-plafonds et réfection installation électrique	20 000 €
* Crèche Battant	
Réfection de l'étanchéité de la terrasse et amélioration production eau chaude	26 000 €
* Crèche Montrapon	
Réaménagement service des grands y compris salle de propreté	35 000 €
* Crèche Dürer	
Réfection salle propreté des grands (remplacement fontaine) régie	

* Crèche Bersot	
Mise en place monte charge	étude
* Centre Social des Epoisses (crèche et centre social)	
Travaux de sécurité (estimation globale 600 000 €)	350 000 €
I - Domaine sportif	
Programme prévisionnel :	
BP 2003	256 000 €
* Ensemble des bâtiments sportifs	
Travaux électricité chauffage	50 000 €
* Patinoire La Fayette	
Réfection circuit frigorifique 1 ^{ère} tranche	15 000 €
* Piscine Mallarmé	
Réparation béton	30 000 €
* Gymnase des Clairs-Soleils	
Traçage terrains	3 000 €
* Complexe Montrapon - rugby	
Mise en place VMC dans vestiaires foot	5 000 €
* Gymnase des Montboucons	
Pose de panneaux de basket	5 000 €
* Complexe Malcombe	
Réfection de l'étanchéité salle de tennis de table	15 000 €
Réfection peinture des châssis bois et des poteaux en lamellé collé	4 500 €
* Complexe sportif des Orchamps	
Travaux pour homologation vestiaires arbitres	19 000 €
Réfection éclairage extérieur	12 000 €
* Gymnase Saint-Claude	
Traçage des terrains	3 000 €
* Gymnase Jean Zay	
Réfection étanchéité tranches 3 et 4 et mise en place d'un éclairage zénithal	77 000 €
* CPB rue Bersot	
Remplacement portes extérieures (7 portes doubles et 2 simples)	17 500 €
Restructuration des locaux programme à définir	
Total général	3 500 000 €

Les crédits correspondants sont inscrits au BP 2003.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver le programme ci-avant proposé,
- solliciter les subventions auprès de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté et de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon pour les opérations éligibles au programme de travaux 2003,
- inscrire le montant de ces subventions en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant dès réception des notifications attributives sur les chapitres concernés,
- autoriser M le Maire à lancer le ou les appel(s) d'offres(s) et à signer le (ou les) marché(s) à intervenir ainsi que le (ou les) avenant(s) permettant l'exécution des travaux, y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget primitif 2003 et suivants, étant précisé que pour les avenants entraînant une augmentation supérieure à 5 % cette autorisation ne sera effective qu'après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver ces dispositions.

Récépissé préfectoral du 26 mars 2003.